

FAQ sur la Vaccination Covid-19 – état au 31.12.2021

Est-ce que la vaccination est obligatoire ?

Non, personne ne sera forcé à se vacciner. La vaccination est particulièrement recommandée pour les personnes de 75+, puisque ce sont elles qui ont le plus de risques de développer des formes graves du Covid-19, voire d'en décéder. Cependant, il est laissé au libre choix de chacun de décider s'il veut se faire vacciner. Le vaccin est gratuit. Si vous hésitez ou avez besoin de plus d'information après avoir lu cette page, parlez-en à votre médecin.

Swissmedic a autorisé l'utilisation du vaccin de Pfizer-BioNTech en Suisse. Qu'est-ce qu'il y a dedans et comment est-ce qu'il marche ?

Ce vaccin est dit « ARNm », parce qu'il contient de l'acide ribonucléique messenger. Cette molécule est créée en laboratoire à partir d'un petit bout du coronavirus. L'ARNm porte, comme son nom l'indique, un message : il va dire à nos cellules comment elles doivent fabriquer les petites pointes présentes sur la surface du virus (ces pointes sont en fait des protéines appelées Spike). En présence de cet ARNm, notre corps comprend le message et fabrique lui-même ces pointes. Ces pointes ne rendent pas malade quand elles sont toutes seules (sans le reste du coronavirus). Dans un deuxième temps, l'organisme comprend qu'il doit se protéger contre elles ; il se met alors à fabriquer des anticorps, qui sont comme des soldats prêts à combattre la maladie. Ces soldats fabriqués par notre organisme par le vaccin sont spécialisés dans la lutte contre le Covid-19. Si le virus essaie d'infecter le corps d'une personne vaccinée, parce qu'elle est en contact avec quelqu'un qui a le virus, alors ces soldats vont défendre son corps contre l'attaque et la personne ne tombera pas malade – ou beaucoup moins gravement que si elle n'avait pas été vaccinée. Ce vaccin contient de l'ARNm et une enveloppe d'huile dans lequel il voyage. Contrairement à de nombreux autres vaccins, il ne contient pas d'adjuvant, ce qui limite le risque d'effets secondaires à long terme et augmente donc sa sécurité.

Vous trouverez ici un lien vers une vidéo qui explique le fonctionnement d'un vaccin à ARNm
<https://www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/notre-profil/publications/video/different-types-of-vaccine.html>

Concrètement, comment se passe la vaccination ?

Il s'agit d'une injection intramusculaire, de 2 doses, qui sont administrées à 4 semaines d'intervalle environ. Si le délai entre les deux est un peu plus long, cela n'a pas d'incidence sur l'efficacité.

Sommes-nous sûrs que ce vaccin est vraiment efficace ?

Oui, les données actuelles montrent que les deux premiers vaccins à mRNA (outre Pfizer-BioNTech, le fabricant Moderna en a aussi élaboré un sur le même principe, mais il n'est pas encore validé par Swissmedic) ont une efficacité de 95%. C'est bien mieux que le vaccin contre la grippe par exemple, qui n'atteint chaque année que 60 à 70% d'efficacité.

Suis-je protégé dès la première injection ?

Une protection intervient entre 10 et 15 jours après la première injection – le corps fabrique déjà des anticorps. Mais pour être mieux protégé pour quelques mois, il faut recevoir une seconde injection environ quatre semaines après la première.

Est-il dangereux pour la santé ?

Les études actuelles, avec un suivi de près de 9 mois pour les premiers sujets, montrent que ces vaccins sont sûrs. Plus le temps passe et plus le nombre de personnes vaccinées augmentera, notamment dans les pays où la vaccination de masse a commencé, mieux nous pourrions nous assurer de leur sécurité.

N'est-ce pas suspect qu'ils aient été fabriqués aussi vite ?

Non. Il est vrai que d'ordinaire le développement d'un vaccin prend beaucoup plus de temps. Mais deux paramètres expliquent cette rapidité. D'abord les ressources allouées : trouver un vaccin contre le Covid-19 est devenu une priorité pour beaucoup de pays et énormément d'argent public a été versé pour ce faire. En outre, beaucoup de scientifiques se sont mis à chercher un vaccin en même temps. C'est un peu comme pour un déménagement : ça va plus vite à six qu'à deux. Second paramètre, toutes les étapes habituelles, qui se font d'habitude l'une après l'autre, ont été effectuées en parallèle ou presque. Mais aucune étape n'a été sautée.

Est-ce que cette technologie de l'ARNm n'est pas trop récente pour qu'on l'utilise tout d'un coup dans un vaccin ?

Elle semble récente parce qu'on n'en parlait pas publiquement avant qu'il soit question de vaccination contre le Covid, mais cela fait quelque 20 ans qu'on travaille sur ce procédé dans le traitement de certains cancers, en immunothérapie, sans que le grand public ne le sache forcément.

Est-ce que le vaccin a été testé sur suffisamment de gens, notamment de personnes vulnérables ?

Oui, clairement pour ce qui est des personnes âgées. Moins pour certaines maladies chroniques, et pas pour les immuno-supprimé.e.s. Il a aussi été testé sur des personnes qui ont un diabète, de l'asthme, une hépatite B ou C, ou sont HIV positives.

Est-ce qu'il a des effets secondaires ?

Oui, il peut y avoir les effets secondaires habituels légers des vaccins : réactions cutanées locales, douleurs au point d'injection, symptômes grippaux (fatigue, douleurs musculaires, fièvre). Ces symptômes durent de quelques heures à quelques jours.

Est-ce que vous pensez que je devrais me faire vacciner ? Pourquoi ?

Si vous avez plus de 75 ans ou souffrez de maladies comme le diabète, l'hypertension, une maladie cardio-vasculaire, un cancer, ce serait vraiment une très bonne chose que vous fassiez ce choix: avec ce profil, vous avez un risque élevé de tomber gravement malade, voire de décéder si vous attrapez le Covid-19. Si vous êtes plus jeune et en bonne santé, il est aussi recommandé de le faire, même si vous courez à titre personnel moins de danger, car vous avez peut-être dans votre famille, vos amis, vos collègues, vos voisins, une personne à risque que vous pourriez contaminer sans le savoir. De façon générale, plus le nombre de personnes vaccinées est élevé, moins le virus circulera, et plus nous pourrions revenir rapidement à un mode de vie plus « normal », avec moins de quarantaines, mais aussi plus de relations sociales, des visites dans les EMS moins risquées, etc. Il revient à chacun de réfléchir à la balance risque/bénéfice, en incluant dans votre réflexion également le rôle que vous pouvez jouer par rapport à la société et aux plus vulnérables.

Qui a droit à un vaccin ?

Tout le monde, à terme – sauf les enfants, les jeunes de moins de 18 ans et les femmes enceintes. Mais tout le monde ne pourra pas se faire vacciner dès les premières semaines : il n'y a pas assez de doses ni de personnel pour que toute la population y ait accès d'emblée. La

Confédération a établi des groupes prioritaires et le Canton de Vaud va respecter l'ordre ainsi défini.

Qui va se faire vacciner en premier ?

Le groupe prioritaire est constitué des personnes suivantes :

- *Personnes dans leur 75^e année et plus âgées*
- *Personnes avec maladie chronique à haut risque (dont la maladie a des répercussions sur le fonctionnement d'organes)*
- *Personnel de santé en contact régulier avec des patient.e.s COVID-19*
- *Personnel de santé en contact régulier avec des patient.e.s particulièrement vulnérables (immunosupprimé.e.s, gériatriques)*

Quand va débuter la vaccination dans le Canton de Vaud ?

Dès fin décembre 2020, des équipes mobiles sont allées dans des EMS du canton pour vacciner les résidents et le personnel qui s'en occupe. Dans moins d'une quinzaine de jours, des centres dans chacune des régions sanitaires du canton prendront progressivement en charge les personnes vulnérables pour les premières vaccinations.

J'ai 25 ans et je suis en parfaite santé – est-ce que ça a un sens que je me fasse vacciner ?

Vous ne pourrez pas vous faire vacciner tout de suite, parce vous n'appartenez pas à un groupe prioritaire. Vous avez très peu de risques de développer une forme grave de la maladie. Cependant, il est recommandé qu'un maximum de gens se fassent vacciner, y compris parmi les personnes non vulnérables, pour diminuer la circulation du virus et donc du nombre de gens malades, et ainsi protéger les populations à risque. Cela permettrait aussi aux hôpitaux de pouvoir remplir au mieux toutes leurs missions, notamment de reprendre les opérations non vitales et pallier aux maladies sévères hors Covid-19 ou accidents graves.

Et si je suis enceinte ?

Pour l'instant, nous n'avons pas de données précises issues d'études cliniques pour les femmes enceintes. Elles ne seront donc pas vaccinées avant que nous en sachions davantage. Quand des données seront disponibles, les spécialistes évalueront les risques et les communiqueront.

Et si j'ai une maladie auto-immune ?

Il n'y a pas de contre-indication pour l'instant.

Et si j'ai de nombreuses allergies ?

Deux patients ayant des antécédents de chocs anaphylactiques ou d'œdème de Quincke ont eu une forte réaction au vaccin de Pfizer. Pour les personnes qui ont ce passé médical, il est recommandé d'attendre l'arrivée d'un autre vaccin. Pour les autres types d'allergies (fruits à coque, crustacés, pollens, etc), il n'y a pas de contre-indication. En cas de doute, parlez-en avec votre médecin.

Et si j'ai déjà eu le Covid-19 ?

Si vous avez eu un Covid documenté (par un résultat positif à un test), vous n'avez pas besoin de vous faire vacciner pour l'instant. Des études sont en cours pour évaluer la persistance des anticorps (en clair, pour savoir pendant combien de temps les défenses que vous avez développées contre la maladie vous protègent d'une nouvelle infection). En fonction des résultats de ces données, il faudra peut-être vous faire vacciner dans quelques mois (à la fin de l'année 2021, par exemple).

Et si je pense l'avoir eu mais que je n'ai pas fait de test ?

Dans cas, se faire vacciner est recommandé. Si vous le désirez, vous pouvez néanmoins faire au préalable un dosage des anticorps chez votre médecin traitant pour savoir si vous avez déjà été infecté.

Je fais partie des personnes vulnérables – comment puis-je prendre rendez-vous ? Où dois-je m'annoncer ?

Le site www.coronavax.ch vous permet d'autoévaluer en ligne si vous êtes éligible en priorité pour la vaccination. Il est également possible de prendre rendez-vous via cet outil, depuis le 7 janvier. La Hotline cantonale 058 715 11 00 est également à disposition pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'Internet.

Est-ce qu'il faut être vacciné pour voyager à l'étranger ?

Pour l'instant, aucun pays n'a annoncé une telle obligation mais on ne peut pas l'exclure dans un avenir plus ou moins proche. Certains pays interdisent l'entrée sur leur territoire aux voyageurs qui ne sont pas vaccinés contre la fièvre jaune, pour prendre un exemple.

Avec qui en parler si j'ai des doutes sur la vaccination ou des questions ?

Avec votre médecin. Si vous n'en avez pas ou qu'il n'est pas disponible, vous pouvez appeler la Hotline, au 058 715 11 00.

Dois-je faire vacciner mes enfants ?

Non, le canton ne vaccinera pas les personnes de moins de 18 ans.

Je ne suis pas à risque, mais je veux me porter volontaire – est-ce que je peux déjà me faire vacciner avant les autres ?

Non, l'ordre des priorités établi par la Confédération repose sur des critères éthiques et de santé publique – il sera respecté.

Est-ce que je peux me faire vacciner chez mon médecin ?

Pas dans un premier temps, à cause des problèmes logistiques que pose la conservation et le transport du vaccin de Pfizer-BioNTech, mais sans doute dans quelques mois, avec un vaccin différent.

Est-ce que je peux me faire vacciner à la pharmacie ?

Pas dans un premier temps, à cause des problèmes logistiques que pose la conservation et le transport du vaccin de Pfizer-BioNTech, mais sans doute dans quelques mois, avec un vaccin différent.

Combien ça coûte ? Faut-il payer sur place ?

Le vaccin est gratuit pour la population, sans franchise ni quote-part. Il n'y a donc rien à payer.

Mon conjoint (mon fils, ma mère...) n'a plus sa capacité de discernement – puis-je l'obliger à se faire vacciner ?

C'est le représentant thérapeutique ou les directives anticipées qui font foi, s'il y en a, pour prendre une décision appropriée. Mais en discussion bien sûr avec les familles.